



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 1474

Texte de la question

CONSÉQUENCES DU CYCLONE BEJISA À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Huguette Bello. Merci pour vos bons vœux, monsieur le président, et permettez-moi également de souhaiter une bonne année à l'ensemble de nos collègues, en particulier à celles et ceux de Bretagne et d'Aquitaine, régions qui subissent aussi en ce début d'année de graves et destructeurs aléas climatiques.

Ma question, qui s'adresse à M. le ministre des outre-mer, porte sur l'épisode cyclonique qui vient de balayer La Réunion. Si certaines zones ont été davantage touchées, comme l'Ouest, aucune d'entre elles n'a été épargnée. Des vents violents, des pluies abondantes, mais aussi une forte houle ont provoqué des dégâts considérables et sont à l'origine du décès d'une personne. Plusieurs lignes à haute tension ont été endommagées, privant d'électricité plus de 180 000 foyers. Le réseau de distribution d'eau potable a été mis à mal, les communications téléphoniques sont souvent impossibles et le réseau routier est quasiment impraticable. Quant au port de Saint-Gilles que le cyclone a touché de plein fouet, il est hors d'état.

Grâce au travail des équipes de professionnels et de l'armée et à la solidarité qui règne au sein de la population, la situation se résorbe très progressivement, même si plusieurs jours sont encore nécessaires pour que chaque famille retrouve une vie à peu près normale. Tous les secteurs d'activité sont au ralenti. L'agriculture, elle, est dévastée. La saison des fruits est terminée. Les cultures maraîchères sont intégralement détruites. Le recours à l'exportation, parfois depuis Rungis, est à l'ordre du jour. Les conséquences sur les prix, donc sur le pouvoir d'achat, sont immédiates.

Lors de votre visite, monsieur le ministre des outre-mer, vous avez pu mesurer l'étendue des dommages chez les particuliers comme dans l'espace public. Les Réunionnais vous savent gré de votre détermination pour qu'un arrêté de catastrophe naturelle soit pris le plus rapidement possible. Nous présenterons des dossiers complets et formons le vœu que les victimes de Bejisa n'aient pas à subir elles aussi de trop longs délais avant d'être indemnisées. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Victorin Lurel, ministre des outre-mer. Vous l'avez dit, madame la députée, La Réunion a été durement frappée par le cyclone tropical Bejisa les 2 et 3 janvier. Je m'y suis rendu très rapidement pour constater les dégâts et pour y réaffirmer la solidarité nationale. Nous avons à déplorer un mort, une personne âgée, et quinze blessés, dont deux graves.

La solidarité nationale s'est immédiatement exprimée par un renforcement des moyens humains et matériels :

100 militaires des formations militaires de la sécurité civile s'y sont rendues immédiatement, 370 soldats des forces armées du sud de la zone de l'océan Indien ont été à pied d'œuvre ainsi que 680 sapeurs-pompiers et 370 agents EDF, dont cinquante-cinq qui venaient de métropole. En quatre jours, on a presque tout réparé alors que les réseaux électriques étaient très sérieusement dégradés et que 180 000 foyers étaient privés d'électricité. Au moment où je vous parle, il n'en reste plus que 25 000, sachant que 2 000 foyers sont encore privés d'eau. De même, les routes ont été réparées, sauf à Saint-Louis. Bref, en très peu de temps, la solidarité s'est exprimée, et la mobilisation des Réunionnais eux-mêmes a été au rendez-vous.

Comme je vous l'ai affirmé à La Réunion, la solidarité nationale ne manquera pas et l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle devrait être pris avant la fin de ce mois. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1474

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [8 janvier 2014](#)